

**SCP Joël LEROI - Philippe WALD - Fabrice REYNAUD
Arnaud AYACHE - Fabien TOMMASONE**

12 av. du gal Gallieni – BP215

92002 Nanterre la Défense

Tel 01 41 37 65 30
contact@huissierweb.com
<https://leroi-associes.com>

6 place Tristan Bernard

75017 Paris

**PROCES VERBAL
DE CONSTAT**



**MARDI SEPT JUIN DEUX MILLE VINGT DEUX
à 14 heures 30**

A LA REQUETE DE :

Syndicat des copropriétaires 6 RUE PAUL VAILLANT COUTURIER à GENNEVILLIERS, dont le siège social est représenté par son syndic l'EURL FOURNEL, 20 bis rue Bapst, 92600 ASNIERES, FRANCE, agissant diligence de son représentant légal en exercice

SUR LA REQUISITION DE :

Maître Cécile TURON, avocat

M'AYANT EXPOSE :

Que poursuivant la saisie immobilière d'un bien immobilier appartenant à :

6 rue Paul Vaillant Couturier à Gennevilliers

Agissant en vertu :

D'un commandement valant saisie immobilière signifié en date du 5 avril 2022

Et des articles R322-1 à 322-3 du Code de Procédure Civile d'exécution,

Et en l'absence de paiement intégral des sommes dues dans le délai de 8 jours imparti à

Madame Fatma OUHOUDI

Qu'il convient de procéder à la description du bien immobilier sis :

6 Rue Paul Vaillant Couturier

20 bis rue Bapst

Etage RDC

92230 GENNEVILLIERS

DEFERANT A CETTE REQUISITION :

Je, Fabrice REYNAUD, Huissier de Justice associé, membre de la Société Civile Professionnelle Leroi Wald Reynaud Ayache Tommasone, Huissiers de Justice Associés demeurant 12 avenue du général Gallieni à NANTERRE (92), par l'un d'eux soussigné,

En présence de :

- Un serrurier
- Deux témoins majeurs
- Un diagnosticien

JE ME SUIS RENDU CE JOUR

6 Rue Paul Vaillant Couturier
20 bis rue Bapst

Etage RDC

92230 GENNEVILLIERS

OÙ ÉTANT J'AI PROCÉDÉ AUX CONSTATATIONS SUIVANTES :

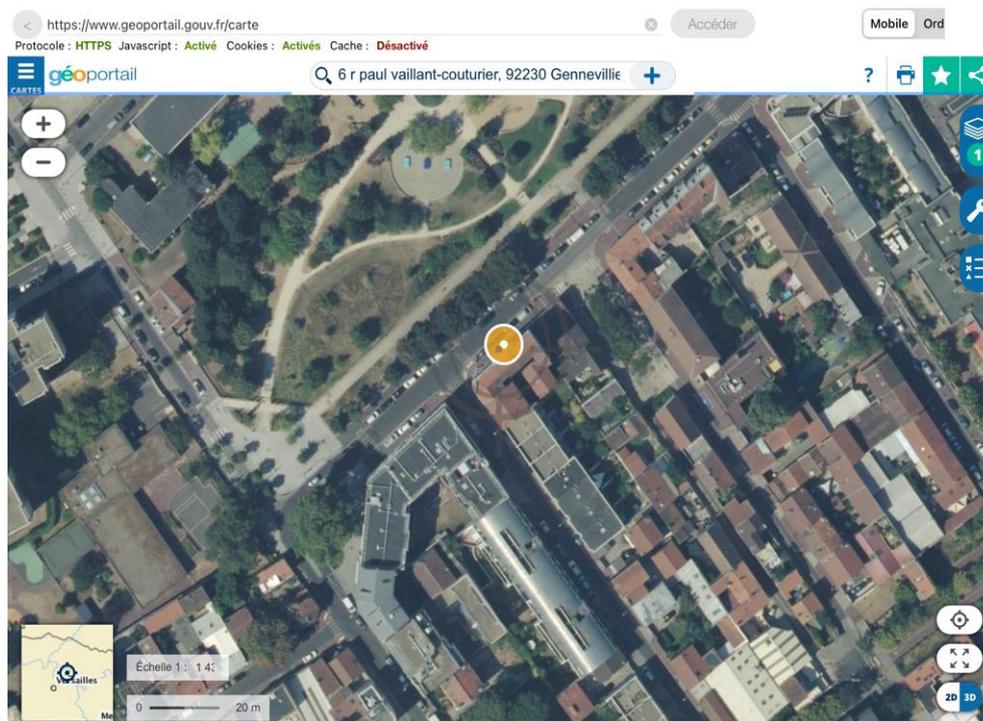
RÉFÉRENCE DE L'ACTE

V220016

CONVOCAION

Convocation effectuée par les soins le 25 mai 2022, revenue par la Poste

LOCALISATION DU BIEN



1. Image fournie à titre d'illustration (Source geoportail.gouv.fr)

PHOTO DE LA RUE



1.

SUPERFICIE DU BIEN

J'ai chargé le technicien d'effectuer les mesures et les diagnostics nécessaires

CONDITIONS D'OCCUPATION DU LOGEMENT

L'appartement est vide de toute occupation

OBSERVATIONS GÉNÉRALES SUR LE BIEN

CAVE

Le **sol** est en, terre battue

Les **murs** sont recouverts de brique en état d'usage.

Le **plafond** est recouvert de hourdis de briques en bon état.

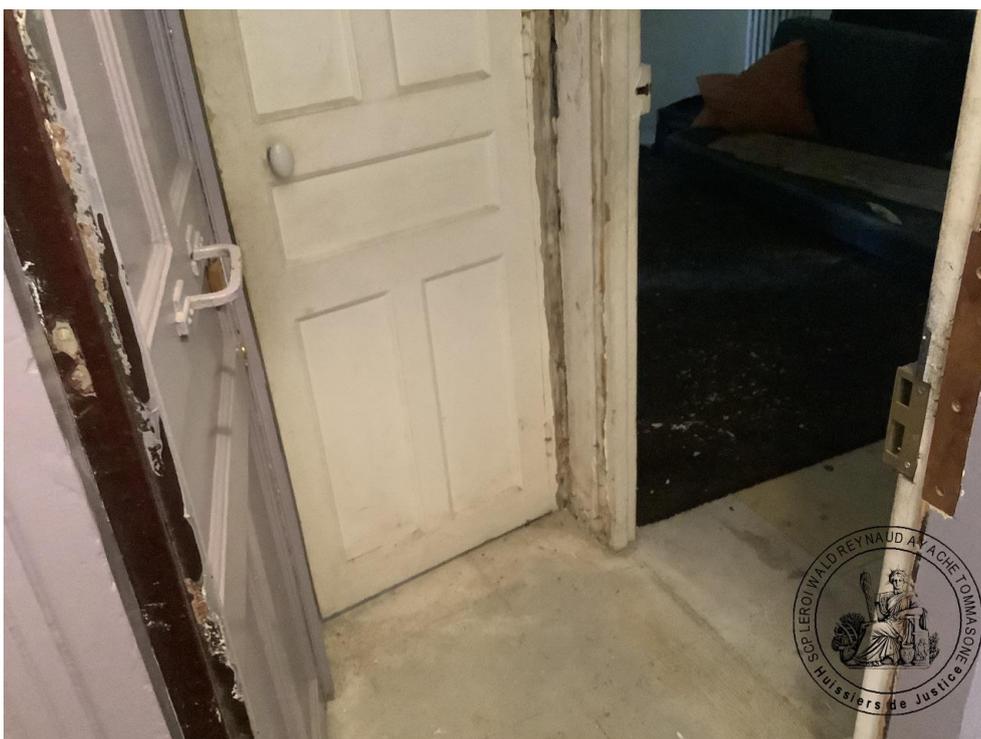
ENTRÉE

L'**accès** s'effectue par une porte d'entrée en état d'usage, de couleur beige, ouverture battant simple, avec une poignée à bouton en métal, extérieur peint, intérieur peint, serrure monopoint, pas de barre de seuil.

Le **sol** est recouvert d'une chape brute en état d'usage.

Les **murs** sont recouverts de peinture en mauvais état, de couleur blanche.

Le **plafond** est recouvert de peinture en mauvais état, de couleur blanche.



1.

SÉJOUR

L'accès s'effectue par une porte simple en mauvais état, ouverture battant simple.

Le sol est recouvert de revêtement plastifié hors d'usage.

Les murs sont recouverts de peinture hors d'usage.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage, de couleur blanche, sans coffrage, ouverture battant double, châssis pvc.



1.

CUISINE

L'accès s'effectue par une porte simple hors d'usage.

Le sol est recouvert d'une chape brute en mauvais état.

Les murs sont recouverts de peinture hors d'usage.

Le plafond est recouvert de peinture hors d'usage.

L'éclairage naturel de la pièce est assuré par une fenêtre en état d'usage, de couleur blanche, ouverture battant double, châssis pvc, double vitrage, persiennes métalliques.



1.

SALLE DE BAIN

L'**accès** s'effectue par une baie libre en mauvais état.

Le **sol** est recouvert d'une chape brute en mauvais état.

Les **murs** sont recouverts de peinture hors d'usage.

Le **plafond** est recouvert de peinture hors d'usage.



1.

WC

L'**accès** s'effectue par une porte simple hors d'usage.

Le **sol** est recouvert d'une chape brute en mauvais état.

Les **murs** sont recouverts de peinture hors d'usage.

Le **plafond** est recouvert de peinture hors d'usage.

SYNDIC DE COPROPRIÉTÉ

l'EURL FOURNEL, 20 bis rue Bapst, 92600 ASNIERES

OCCUPATION

Les lieux sont inhabités et en l'état inhabitables

De tout ce que dessus, j'ai dressé le présent procès-verbal de constat sur 9 pages pour servir et valoir ce que de droit.



Fabrice REYNAUD
Huissier de Justice associé